



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par :
Marie-Christine BEGUE

Tél. 05.46.27.44 87

marie-christine.begue
@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 09 AVR. 2019

Le Préfet de la Charente-Maritime

à

Monsieur le Maire
de SAINT-PALAIS-SUR-MER

		VILLE DE St PALAIS / MER	Aff. Générales	
DGS			Culture	
DST		11 AVR. 2019	Événementiel	
RH			Enfance	
Com			Urbanisme	<input checked="" type="checkbox"/>
Régis				

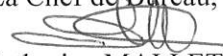
OBJET : -Renouvellement de concession des plages de La Grande Côte, de Nauzan, de Bureau, du Platin

REFER : Enquête publique du jeudi 21 février 2019 au vendredi 8 mars 2019 inclus

P.J. : Rapport du commissaire enquêteur

L'enquête publique relative au renouvellement de concession des plages de La Grande Côte, de Nauzan, de Bureau, du Platin a été close le 8 mars 2019.

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli le rapport du commissaire enquêteur remis en préfecture le 8 avril 2019. Celui-ci conclut par un favorable.

Le Préfet,
pour le Préfet,
La Chef de Bureau,

Catherine MALLET